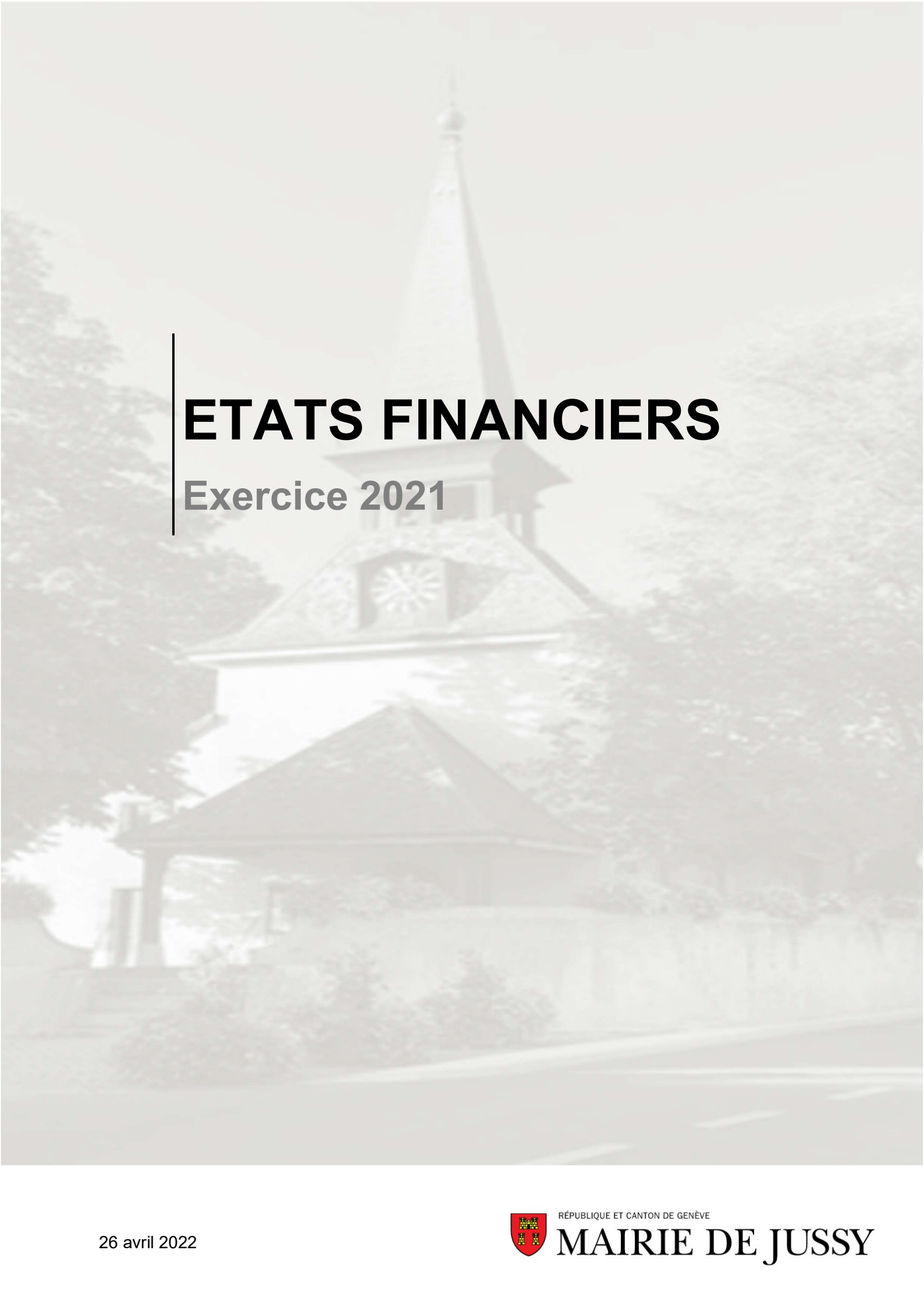




ETATS FINANCIERS

Exercice 2021

26 avril 2022



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

MAIRIE DE JUSSY

INDEX

ANNEXE 1	MESSAGE DU CONSEIL EXECUTIF	page 2
ANNEXE 2	BILAN AU 31 DECEMBRE 2021	page 3
ANNEXE 3	COMPTE DE RESULTATS	page 4
ANNEXE 4	COMPTE DE RESULTATS FONCTIONNEL	page 5 à 8
ANNEXE 5	COMPTE DES INVESTISSEMENTS	page 9
ANNEXE 6	TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	page 10
ANNEXE 7	REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES	page 11
ANNEXE 8	PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES	page 12 à 13
ANNEXE 9	ETAT DU CAPITAL PROPRE	page 14
ANNEXE 10	TABLEAU DES PROVISIONS	page 15
ANNEXE 11	TABLEAU DES PARTICIPATIONS	page 16
ANNEXE 12	TABLEAU DES GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	page 17
ANNEXE 13	TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	page 18
ANNEXE 14	CREDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS DEPUIS PLUS DE 5 ANS	page 19
ANNEXE 15	INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES	page 20 à 22
ANNEXE 16	RATIOS FINANCIERS	page 23 à 24
ANNEXE 17	CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES	page 25 à 27
ANNEXE 18	RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE	page 28 à 29

1. MESSAGE DU CONSEIL EXECUTIF

Une fois de plus, la grande incertitude qui règne sur les entrées fiscales nous plonge dans la réflexion du maintien du centime additionnel à 42 ct ou de sa diminution. Vous l'aurez compris, bonne ou mauvaise nouvelle, chacun se fera son avis, l'exercice comptable 2021 boucle sur un bénéfice de **CHF 1'457'243.06**.

La raison ? Des recettes fiscales en hausse de plus CHF 1'422'370.--par rapport aux prévisions du mois de septembre 2020 faites par le Département des Finances et ayant servies à calculer le budget des recettes 2021.

Il faut savoir qu'une part importante de l'impôt des personnes physiques de la commune de Jussy est concentrée sur un nombre très faible de contribuables. Les informations concernant une partie de ces contribuables à disposition de l'AFC ont permis d'établir une estimation pour l'année 2021 bien supérieure à ce qui était envisagé lors de l'élaboration du budget 2021. De plus, le traitement de déclarations fiscales concernant les années précédentes a généré des correctifs d'estimation positifs (toujours sur les mêmes contribuables). Tous ces éléments ont contribué à augmenter les recettes fiscales de la commune.

A ce stade, nous ne disposons pas encore d'informations pour l'année 2022, mais étant donné l'instabilité actuelle ainsi que la forte exposition de la commune à l'évolution de la situation fiscale de quelques contribuables, l'Etat nous invite plutôt à la prudence. De plus, les corrections concernant les années précédentes ne doivent pas être prises en compte pour l'élaboration des budgets.

Pour mémoire, la commune n'a pas de marge de manœuvre sur l'estimation des recettes fiscales qui sont établies par l'Etat.

Concernant la situation de pandémie qui a perduré encore en 2021, quand bien même il n'y a plus eu de confinement dur, la situation sanitaire est restée tendue durant toute l'année 2021 avec des restrictions importantes. Cela a fortement réduit la tenue des manifestations publiques et privées ainsi que les événements communaux. L'annexe 15 expose dans les détails les impacts financiers dû à cette situation.

Le total des charges de l'exercice 2021 s'est monté à CHF 5'588'770.20 contre des produits de CHF 7'046'013.26 résultant par un excédent des produits de **CHF 1'457'243.06**.

Par rapport au budget voté qui prévoyait un excédent des produits de CHF 82'170.00, il apparaît que le résultat est supérieur de CHF 1'375'073.06, en augmentation de CHF 1'781'366.27 par rapport à la perte de 2020.

En effet, les charges d'exploitation 2021 se montent à CHF 5'063'234.82 contre un montant prévu de CHF 5'370'126 (-6%). Les charges d'exploitation restent stables par rapport à l'exercice 2020.

Les amortissements extraordinaires votés en décembre 2021 ont été comptabilisés pour un montant de CHF 443'893.12.

2. BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

BILAN AU		31.12.20	31.12.21
1	ACTIF	25'997'147.51	28'565'203.63
10	PATRIMOINE FINANCIER	18'642'133.01	20'481'061.36
100	Disponibilités et placements à court terme	2'662'094.88	4'465'862.88
101	Créances	3'266'774.84	3'173'388.73
104	Actifs de régularisation	170'025.84	235'074.49
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	4'355.80	5'487.10
107	Placements financiers	3'317'694.00	3'348'993.00
108	Immobilisations corporelles PF	9'002'049.55	9'057'170.41
109	Créances envers les financ. spéciaux et fonds des capitaux de tiers	219'138.10	195'084.75
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	7'355'014.50	8'084'142.27
140	Immobilisations corporelles du PA	4'908'797.50	5'033'571.94
144	Prêt	-	500'000.00
145	Participations, capital social	2'147'884.00	2'147'884.00
146	Subventions d'investissements	298'333.00	402'686.33
2	PASSIF	25'997'147.51	28'565'203.63
20	CAPITAUX DE TIERS	4'467'487.90	5'578'300.96
200	Engagements courants	273'671.79	323'654.18
201	Engagements financiers à court terme	56'093.55	56'358.05
204	Passifs de régularisation	238'206.46	229'392.03
205	Provisions à court terme	1'374'198.00	1'323'990.00
206	Engagements financiers à long terme	2'244'988.25	3'388'630.20
208	Provisions à long terme	25'340.00	25'340.00
209	Engag. envers les financ. spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	254'989.85	230'936.50
29	CAPITAL PROPRE	21'529'659.61	22'986'902.67
299	Excédent/découvert du bilan	21'529'659.61	22'986'902.67

3. COMPTE DE RESULTAT ECHELONNE AU 31 DECEMBRE 2021

COMPTE DE RESULTAT		Comptes 31.12.2020	Budget 31.12.2021	Comptes 31.12.2021
Charges d'exploitation				
30	Charges de personnel	1'385'361.52	1'496'139.00	1'535'660.06
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'983'866.69	2'004'937.00	1'611'334.87
33	Amortissements du patrimoine administratif	344'325.57	278'350.00	354'023.84
36	Charges de transfert	1'277'837.10	1'590'700.00	1'562'216.05
Total des charges d'exploitation		4'991'390.88	5'370'126.00	5'063'234.82
Revenus d'exploitation				
40	Revenus fiscaux	4'642'720.34	4'711'290.00	6'133'660.54
42	Taxes	217'960.28	287'500.00	284'561.31
43	Revenus divers	29'487.44	21'000.00	27'469.90
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00
46	Revenus de transfert	149'671.82	151'065.00	149'105.47
Total des revenus d'exploitation		5'039'839.88	5'170'855.00	6'594'797.22
Résultat d'exploitation		48'449.00	-199'271.00	1'531'562.40
34	Charges financières	863'244.55	116'759.00	81'642.26
44	Revenus financiers	490'672.34	398'200.00	451'216.04
Résultat financier		-372'572.21	281'441.00	369'573.78
RESULTAT OPERATIONNEL		-324'123.21	82'170.00	1'901'136.18
38	Charges extraordinaires	0.00	0.00	443'893.12
48	Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE		0.00	0.00	-443'893.12
RESULTAT TOTAL		-324'123.21	82'170.00	1'457'243.06

4. COMPTE DE RESULTAT FONCTIONNEL AU 31 DECEMBRE 2021

Fonction et Titres		Comptes 31.12.2020	Budget 31.12.2021	Comptes 31.12.2021	Dépassement au 31.12.2021
0	ADMINISTRATION GENERALE				
	TOTAL CHARGES	1 947 060.75	1 996 947.00	2 113 791.45	-116'844.45
	TOTAL REVENUS	79 911.64	73 600.00	118 426.60	-44'826.60
01	CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF				
	TOTAL CHARGES	236 937.05	251 471.00	236 039.71	15'431.29
	TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
30	CHARGES DE PERSONNEL	195 415.30	198 471.00	198 687.75	-216.75
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	41 521.75	53 000.00	37 351.96	15'648.04
02	SERVICES GENERAUX				
	TOTAL CHARGES	1 710 123.70	1 745 476.00	1 877 751.74	-132'275.74
	TOTAL REVENUS	79 911.64	73 600.00	118 426.60	-44'826.60
30	CHARGES DE PERSONNEL	1 156 062.97	1 251 800.00	1 292 729.91	-40'929.91
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	314 729.93	349 000.00	282 703.76	66'296.24
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	198 413.10	100 000.00	160 993.15	-60'993.15
34	CHARGES FINANCIÈRES	960.75	1 200.00	1 182.55	17.45
36	CHARGES DE TRANSFERT	39 956.95	43 476.00	42 750.67	725.33
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	0.00	0.00	97 391.70	-97'391.70
42	TAXES	22 824.20	31 700.00	32 275.75	-575.75
43	REVENUS DIVERS	29 487.44	21 000.00	27 469.90	-6'469.90
44	REVENUS FINANCIERS	27 600.00	20 900.00	34 120.00	-13'220.00
49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	0.00	24 560.95	-24'560.95
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE				
	TOTAL CHARGES	302 205.52	369 197.00	401 625.95	-32'428.95
	TOTAL REVENUS	23 706.31	21 500.00	76 501.32	-55'001.32
11	SECURITE PUBLIQUE				
	TOTAL CHARGES	63 534.00	70 000.00	114 494.10	-44'494.10
	TOTAL REVENUS	3 060.00	5 000.00	49 960.00	-44'960.00
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	0.00	0.00	23 771.15	-23'771.15
36	CHARGES DE TRANSFERT	63 534.00	70 000.00	66 162.00	3'838.00
39	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	0.00	24 560.95	-24'560.95
42	TAXES	3 060.00	5 000.00	49 960.00	-44'960.00
14	QUESTIONS JURIDIQUES				
	TOTAL CHARGES	21 137.80	27 500.00	19 085.40	8'414.60
	TOTAL REVENUS	2 170.00	2 500.00	3 795.00	-1'295.00
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	170.00	1 000.00	650.00	350.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	20 967.80	26 500.00	18 435.40	8'064.60
42	TAXES	2 170.00	2 500.00	3 795.00	-1'295.00
15	SERVICE DU FEU				
	TOTAL CHARGES	197 574.02	249 997.00	247 675.00	2'322.00
	TOTAL REVENUS	14 278.24	11 000.00	14 322.32	-3'322.32
30	CHARGES DE PERSONNEL	33 883.25	45 868.00	44 242.40	1'625.60
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	94 513.72	135 087.00	132 888.50	2'198.50
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	0.00	2.00	-2.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	69 177.05	69 042.00	70 542.10	-1'500.10
46	REVENUS DE TRANSFERT	14 278.24	11 000.00	14 322.32	-3'322.32
16	DEFENSE				
	TOTAL CHARGES	19 959.70	21 700.00	20 371.45	1'328.55
	TOTAL REVENUS	4 198.07	3 000.00	8 424.00	-5'424.00
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	600.00	2 600.00	798.45	1'801.55
36	CHARGES DE TRANSFERT	19 359.70	19 100.00	19 573.00	-473.00
46	REVENUS DE TRANSFERT	4 198.07	3 000.00	8 424.00	-5'424.00
2	FORMATION				
	TOTAL CHARGES	567 110.69	590 368.00	547 011.36	43'356.64
	TOTAL REVENUS	124 421.25	183 062.00	126 236.95	56'825.05
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE				
	TOTAL CHARGES	567 110.69	590 368.00	547 011.36	43'356.64
	TOTAL REVENUS	124 421.25	183 062.00	126 236.95	56'825.05
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	343 702.40	365 650.00	279 769.33	85'880.67
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	55 612.47	55 983.00	60 694.55	-4'711.55
34	CHARGES FINANCIÈRES	7 434.82	3 000.00	4 172.30	-1'172.30
36	CHARGES DE TRANSFERT	160 361.00	165 735.00	164 235.15	1'499.85
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	0.00	0.00	38 140.03	-38'140.03
42	TAXES	68 359.25	130 600.00	68 534.95	62'065.05
44	REVENUS FINANCIERS	39 600.00	36 000.00	41 240.00	-5'240.00
45	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	0.00	0.00	0.00	0.00
46	REVENUS DE TRANSFERT	16 462.00	16 462.00	16 462.00	0.00

4. COMPTE DE RESULTAT FONCTIONNEL AU 31 DECEMBRE 2021

Fonction et Titres		Comptes 31.12.2020	Budget 31.12.2021	Comptes 31.12.2021	Dépassement au 31.12.2021
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES				
	TOTAL CHARGES	167 316.34	269 684.00	188 037.10	81'646.90
	TOTAL REVENUS	2 734.00	1 419.00	1 437.60	-18.60
31	HERITAGE CULTUREL				
	TOTAL CHARGES	871.04	3 500.00	334.78	3'165.22
	TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	871.04	3 500.00	334.78	3'165.22
32	CULTURE, AUTRES				
	TOTAL CHARGES	60 848.65	86 584.00	65 892.55	20'691.45
	TOTAL REVENUS	562.00	519.00	120.00	399.00
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	8 027.20	39 000.00	16 644.80	22'355.20
36	CHARGES DE TRANSFERT	52 821.45	47 584.00	49 247.75	-1'663.75
39	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	0.00	0.00	0.00
42	TAXES	562.00	0.00	120.00	-120.00
46	REVENUS DE TRANSFERT	0.00	519.00	0.00	519.00
34	SPORTS ET LOISIRS				
	TOTAL CHARGES	94 596.65	167 600.00	109 809.77	57'790.23
	TOTAL REVENUS	2 172.00	900.00	1 317.60	-417.60
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	78 950.50	118 600.00	95 493.52	23'106.48
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	0.00	4.00	-4.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	15 646.15	49 000.00	14 312.25	34'687.75
42	TAXES	2 172.00	900.00	1 317.60	-417.60
43	REVENUS DIVERS	0.00	0.00	0.00	0.00
35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES				
	TOTAL CHARGES	11 000.00	12 000.00	12 000.00	0.00
	TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	11 000.00	12 000.00	12 000.00	0.00
4	SANTE				
	TOTAL CHARGES	45 135.56	5 000.00	1 200.00	3'800.00
	TOTAL REVENUS	15 435.00	0.00	40.00	-40.00
49	SANTE PUBLIQUE, NON MENTIONNE AILLEURS				
	TOTAL CHARGES	45 135.56	5 000.00	1 200.00	3'800.00
	TOTAL REVENUS	15 435.00	0.00	40.00	-40.00
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	31 535.56	5 000.00	0.00	5'000.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	13 600.00	0.00	1 200.00	-1'200.00
42	TAXES	15 435.00	0.00	40.00	-40.00
5	SECURITE SOCIALE				
	TOTAL CHARGES	432 124.45	440 912.00	377 266.50	63'645.50
	TOTAL REVENUS	87 661.20	104 498.00	90 495.35	14'002.65
54	FAMILLE ET JEUNESSE				
	TOTAL CHARGES	345 669.65	351 200.00	294 013.40	57'186.60
	TOTAL REVENUS	87 661.20	104 498.00	90 495.35	14'002.65
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	17 799.78	28 200.00	24 244.26	3'955.74
36	CHARGES DE TRANSFERT	327 869.87	323 000.00	269 769.14	53'230.86
42	TAXES	58 664.20	72 000.00	75 399.35	-3'399.35
46	REVENUS DE TRANSFERT	28 997.00	32 498.00	15 096.00	17'402.00
55	CHOMAGE				
	TOTAL CHARGES	2 392.00	5 000.00	1 012.00	3'988.00
	TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	2 392.00	5 000.00	1 012.00	3'988.00
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE				
	TOTAL CHARGES	59 262.80	54 712.00	60 741.10	-6'029.10
	TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	7 863.50	4 200.00	3 015.60	1'184.40
36	CHARGES DE TRANSFERT	51 399.30	50 512.00	57 725.50	-7'213.50
59	DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS				
	TOTAL CHARGES	24 800.00	30 000.00	21 500.00	8'500.00
	TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	24 800.00	30 000.00	21 500.00	8'500.00
6	TRANSPORTS				
	TOTAL CHARGES	432 495.95	528 534.00	762 090.33	-233'556.33
	TOTAL REVENUS	61 665.85	28 000.00	48 718.00	-20'718.00
61	CIRCULATION ROUTIERE				
	TOTAL CHARGES	359 066.70	466 400.00	703 225.68	-236'825.68
	TOTAL REVENUS	30 393.85	5 000.00	28 758.00	-23'758.00
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	261 611.10	347 000.00	255 386.55	91'613.45
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	90 300.00	112 200.00	132 322.14	-20'122.14
36	CHARGES DE TRANSFERT	7 155.60	7 200.00	7 155.60	44.40
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	0.00	0.00	308 361.39	-308'361.39
42	TAXES	6 983.85	5 000.00	12 548.35	-7'548.35
46	REVENUS DE TRANSFERT	23 410.00	0.00	16 209.65	-16'209.65

4. COMPTE DE RESULTAT FONCTIONNEL AU 31 DECEMBRE 2021

Fonction et Titres		Comptes 31.12.2020	Budget 31.12.2021	Comptes 31.12.2021	Dépassement au 31.12.2021
62	TRANSPORTS PUBLICS				
	TOTAL CHARGES	73 429.25	62 134.00	58 864.65	3'269.35
	TOTAL REVENUS	31 272.00	23 000.00	19 960.00	3'040.00
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	57 278.25	43 000.00	41 405.65	1'594.35
36	CHARGES DE TRANSFERT	16 151.00	19 134.00	17 459.00	1'675.00
42	TAXES	13 000.00	23 000.00	19 960.00	3'040.00
46	REVENUS DE TRANSFERT	18 272.00	0.00	0.00	0.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
	TOTAL CHARGES	389 072.58	524 618.00	529 235.46	-4'617.46
	TOTAL REVENUS	44 275.93	85 300.00	70 751.39	14'548.61
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU				
	TOTAL CHARGES	5 643.13	6 100.00	5 086.90	1'013.10
	TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	5 643.13	6 100.00	5 086.90	1'013.10
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES				
	TOTAL CHARGES	51 754.83	162 500.00	113 441.21	49'058.79
	TOTAL REVENUS	25 000.10	74 500.00	49 631.85	24'868.15
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	51 754.83	158 000.00	113 440.21	44'559.79
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	4 500.00	1.00	4'499.00
46	REVENUS DE TRANSFERT	25 000.10	74 500.00	49 631.85	24'868.15
73	GESTION DES DECHETS				
	TOTAL CHARGES	299 250.61	300 518.00	341 355.50	-40'837.50
	TOTAL REVENUS	11 808.03	8 800.00	12 376.69	-3'576.69
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	295 287.09	284 500.00	332 915.45	-48'415.45
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	5 667.00	2.00	5'665.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	3 963.52	10 351.00	8 438.05	1'912.95
42	TAXES	10 153.03	8 800.00	4 465.69	4'334.31
46	REVENUS DE TRANSFERT	1 655.00	0.00	7 911.00	-7'911.00
75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE				
	TOTAL CHARGES	2 950.00	13 500.00	12 050.00	1'450.00
	TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2 950.00	13 500.00	9 450.00	4'050.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	0.00	0.00	2 600.00	-2'600.00
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT				
	TOTAL CHARGES	4 600.00	3 000.00	5 191.80	-2'191.80
	TOTAL REVENUS	3 500.00	1 000.00	3 991.80	-2'991.80
36	CHARGES DE TRANSFERT	4 600.00	3 000.00	5 191.80	-2'191.80
46	REVENUS DE TRANSFERT	3 500.00	1 000.00	3 991.80	-2'991.80
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES				
	TOTAL CHARGES	7 956.15	19 000.00	4 325.75	14'674.25
	TOTAL REVENUS	3 967.80	1 000.00	4 751.05	-3'751.05
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	7 956.15	19 000.00	4 323.75	14'676.25
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	0.00	2.00	-2.00
42	TAXES	3 967.80	1 000.00	4 751.05	-3'751.05
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
	TOTAL CHARGES	16 917.86	20 000.00	47 784.30	-27'784.30
	TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	16 917.86	20 000.00	47 784.30	-27'784.30
8	ECONOMIE PUBLIQUE				
	TOTAL CHARGES	7 619.40	9 000.00	9 555.65	-555.65
	TOTAL REVENUS	126 096.39	92 000.00	103 193.44	-11'193.44
82	SYLVICULTURE				
	TOTAL CHARGES	0.00	0.00	3.00	-3.00
	TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	0.00	3.00	-3.00
86	BANQUES ET ASSURANCES				
	TOTAL CHARGES	0.00	0.00	0.00	0.00
	TOTAL REVENUS	19 035.00	15 000.00	19 035.00	-4'035.00
44	REVENUS FINANCIERS	19 035.00	15 000.00	19 035.00	-4'035.00
87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE				
	TOTAL CHARGES	7 619.40	9 000.00	9 552.65	-552.65
	TOTAL REVENUS	107 061.39	77 000.00	84 158.44	-7'158.44
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	7 619.40	9 000.00	9 552.65	-552.65
42	TAXES	7 084.00	7 000.00	5 684.90	1'315.10
44	REVENUS FINANCIERS	99 977.39	70 000.00	78 473.54	-8'473.54
9	FINANCES ET IMPÔTS				
	TOTAL CHARGES	1 564 494.19	752 625.00	683 517.35	69'107.65
	TOTAL REVENUS	4 964 604.65	4 979 676.00	6 434 773.56	-1'455'097.56
91	IMPOTS				
	TOTAL CHARGES	465 277.45	131 000.00	74 945.94	56'054.06
	TOTAL REVENUS	4 660 144.70	4 723 376.00	6 156 426.06	-1'433'050.06
31	CHARGES DE BIENS/SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	336 563.45	0.00	- 105 676.70	105'676.70
36	CHARGES DE TRANSFERT	128 714.00	131 000.00	180 622.64	-49'622.64

4. COMPTE DE RESULTAT FONCTIONNEL AU 31 DECEMBRE 2021

Fonction et Titres	Comptes 31.12.2020	Budget 31.12.2021	Comptes 31.12.2021	Dépassement au 31.12.2021
40 REVENUS FISCAUX	4 642 720.34	4 711 290.00	6 133 660.54	-1'422'370.54
42 TAXES	3 524.95	0.00	5 708.67	-5'708.67
46 REVENUS DE TRANSFERT	13 899.41	12 086.00	17 056.85	-4'970.85
48 REVENUS EXTRAORDINAIRES	0.00	0.00	0.00	0.00
92 CONVENTIONS FISCALES				
TOTAL CHARGES	53 812.71	38 066.00	61 300.00	-23'234.00
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
36 CHARGES DE TRANSFERT	53 812.71	38 066.00	61 300.00	-23'234.00
93 PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES				
TOTAL CHARGES	190 555.00	471 000.00	470 984.00	16.00
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
36 CHARGES DE TRANSFERT	190 555.00	471 000.00	470 984.00	16.00
46 REVENUS DE TRANSFERT	0.00	0.00	0.00	0.00
96 ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE				
TOTAL CHARGES	854 849.03	112 559.00	76 287.41	36'271.59
TOTAL REVENUS	304 459.95	256 300.00	278 347.50	-22'047.50
34 CHARGES FINANCIERES	854 849.03	112 559.00	76 287.41	36'271.59
44 REVENUS FINANCIERS	304 459.95	256 300.00	278 347.50	-22'047.50
TOTAL GENERAL				
TOTAL CHARGES	5 854 635.43	5 486 885.00	5 613 331.15	-126'446.15
TOTAL REVENUS	5 530 512.22	5 569 055.00	7 070 574.21	-1'501'519.21
EXCEDENT(-) / PERTE	324 123.21	-82'170.00	-1'457'243.06	1'375'073.06

5. INVESTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2021

Comptes	Désignation	Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Comptes au 31.12.2021
F02	SERVICES GENERAUX			
	Total des dépenses	102 507.90	339 800.00	143 568.15
	Total des recettes	20 194.90	0.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	18 307.90	225 000.00	28 768.15
56	Subventions d'investissements propres	84 200.00	114 800.00	114 800.00
63	Subventions d'investissements acquises	20 194.90	0.00	0.00
F21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	Total des dépenses	72 646.05	1 450 000.00	893 923.25
	Total des recettes	18 200.00	0.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	72 646.05	1 450 000.00	893 923.25
63	Subventions d'investissements acquises	18 200.00	0.00	0.00
F54	Famille et jeunesse			
	Total des dépenses	0.00	0.00	500 000.00
	Total des recettes	0.00	0.00	0.00
54	Prêts	0.00	0.00	500 000.00
F61	CIRCULATION ROUTIERE			
	Total des dépenses	808 724.03	196 000.00	0.00
	Total des recettes	0.00	0.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	808 724.03	196 000.00	0.00
F72	TRAITEMENT DES EAUX USEES			
	Total des dépenses	0.00	180 000.00	0.00
	Total des recettes	0.00	180 000.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	0.00	180 000.00	0.00
63	Subventions d'investissements acquises	0.00	180 000.00	0.00
F73	GESTIOM DES DECHETS			
	Total des dépenses	0.00	170 000.00	0.00
	Total des recettes	0.00	0.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	0.00	170 000.00	0.00
F73	GESTIOM DES DECHETS			
	Total des dépenses	0.00	125 000.00	0.00
	Total des recettes	0.00	0.00	0.00
52	Immobilisations incorporelles	0.00	125 000.00	0.00
F79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	Total des dépenses	0.00	0.00	0.00
	Total des recettes	0.00	0.00	0.00
52	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00
	TOTAL GENERAL			
	Total des dépenses	983 877.98	2 460 800.00	1 537 491.40
	Total des recettes	38 394.90	180 000.00	0.00
	Investissements nets	945 483.08	2 280 800.00	1 537 491.40

6. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

DESIGNATION	Au 31.12.2021
Résultat total des comptes de résultats	1'457'243.06
+ Amortis. du PA et subv. d'investissements (planifiés, non planifiés, complémentaires)	808'363.63
+ Amortissements des prêts et participations PA	-
- Augmentation / + diminution des créances	93'386.11
- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	-1'131.30
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-65'048.65
+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	-
+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	-31'299.00
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	49'982.39
+ Augmentation / - diminution des provisions	-50'208.00
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-8'814.43
+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE [FTO]	2'252'473.81
+ Remboursement des tiers	-
+ Subventions acquises	-
+ Remboursements des prêts et de participations	-
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-
- Immobilisations corporelles	-1 537 491.40
- Investissements pour le compte de tiers	0.00
- Immobilisations incorporelles	0.00
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-1'537'491.40
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA [FTI]	-1'537'491.40
- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF (ct)	-
+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF (ct)	-
- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF (lt)	-55'120.86
+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF (lt)	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF [FTP]	-55'120.86
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENT ET DE PLAC	-1'592'612.26
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	264.50
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	1'143'641.95
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT [FTF]	1'143'906.45
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME [FTO]+[FTI+P]+[FTF]	1'803'768.00
Liquidités et placements à court terme au 01.01.2021	2'662'094.88
Liquidités et placements à court terme au 31.12.2021	4'465'862.88
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	1'803'768.00

7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Jussy reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

8. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes. L'exercice 2018 avait donné lieu à la réévaluation du patrimoine financier pour un montant de CHF 1'720'252.20. La prochaine réévaluation sera effectuée en 2022.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour

une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à CHF 100 000.--, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à CHF 100 000.-- doivent obligatoirement être activées. La commune a choisi de comptabiliser au compte de résultats toutes les dépenses inférieures à CHF 100'000.--. Ces critères sont ceux utilisés depuis plusieurs années et figurant dans les procédures internes de la commune.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 12 % (sans changement par rapport à 2020), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

9. ETAT DU CAPITAL PROPRE

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 31.12.2020	Augm.	Dimin.	Solde au 31.12.2021
299	Excédent / découvert de bilan	21'529'659.61	9'304'761.03	7'847'517.97	22'986'902.67
2990	Résultat annuel	-324'123.21	9'304'761.03	7'523'394.76	1'457'243.06
2999	Résultats cumulés des années précédentes	21'853'782.82	-	324'123.21	21'529'659.61
29	Total	21'529'659.61	9'304'761.03	7'847'517.97	22'986'902.67

L'excédent de revenus ressortant du compte de résultats de l'année s'élève à CHF 1'457'243.06

10. TABLEAU DES PROVISIONS

Compte CG	Provisions pour	Solde au 31.12.2020	Constitution / Augmentations	Utilisations	Dissolutions	Solde au 31.12.2021	Réf.
0220.00.20500.00	Soldes vacances	8'198	2'792	-		10'990	1
9100.00.20590.01	Estimation fiscale	1'269'000		-	49'000	1'220'000	2
9100.00.20590.02	Frais de perception dus sur reliquat	97'000		-	4'000	93'000	3
9100.00.20890.00	Correction IS 2017 et 2018	25'340	-	-		25'340	4
Total des provisions		1'399'538	2'792	-	53'000	1'349'330	

1. Provision pour soldes vacances :

But : provisionner le risque financier inhérent à un éventuel règlement du solde des vacances des collaborateurs qui quitteraient la commune.

Au 31.12.2020, il existait un solde de vacances de 18.25 jours. A la fin de l'année 2021, le solde est passé à 25.75 jours, entraînant une augmentation de la provision. Pour rappel, cette dernière est calculée en multipliant le salaire horaire des collaborateurs par le solde des vacances à la fin de la période. Il est également ajouté un montant correspondant aux charges sociales supportées par l'employeur.

2. Provision pour estimation fiscale :

But : cette provision vise à gérer le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes physiques dues aux estimations.

En effet, sur la base de l'historique des résultats fiscaux PP de ces dix dernières années, on peut constater des variations importantes. La fiscalité de la commune dépend principalement d'un nombre très réduit de contribuables qui représentent la moitié de la fiscalité. A cet effet, la provision de 12% sur la production encore estimée des personnes physique - PP- pour CHF 10'122'692.72 (-3.60% par rapport à 2020) et des personnes morales -PM- pour CHF 42'343.82 (10.63%) a été ajustée au 31.12.2021, soit une provision totale de CHF 1'220'000.--. Il en résulte donc une diminution de la provision pour un montant de CHF 49'000.-- en charge de l'exercice 2021. Pour mémoire le taux de 12% correspond au taux maximum autorisé selon les critères de l'Etat de Genève.

3. Provision pour frais de perception dus sur le reliquat fiscal :

But : conformément à la loi sur les contributions publiques, des frais de perception sont dus par les communes à l'Etat de Genève sur la perception des impôts des PP et PM,

Cette provision est calculée sur le reliquat fiscal restant en fin d'année qui n'a, par définition, pas donné lieu à un recouvrement. Le montant dû à l'Etat équivaut à 3% du reliquat fiscal net. Le reliquat net au 31.12.2021 se monte à CHF 3'086'121.96 contre CHF 3'225'597.63-- à fin 2020. En conséquence, la diminution du reliquat net de CHF 139'475.67.-- traduit la légère dissolution de la provision pour les frais de perception pour CHF 4'000.--. Ainsi la provision au 31.12.2021 se monte à CHF 93'000.--.

4. Provision pour les corrections de l'impôt à la source 2017 et 2018 :

But : suite à la modification de la méthode comptable, une provision est nécessaire pour comptabiliser les corrections de l'IS antérieures à 2019

Les corrections de la provision de l'impôt à la source sont communiquées par le SAFCO dans les directives de bouclage. Pour l'exercice 2021, aucune correction n'a été demandée. Le solde reste donc identique.

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	Fondation communale pour le logement	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Fondation de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région	Mise à disposition de logements dans la commune	Electricité, gaz, eau, énergie thermique	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.
Total du capital	360 mios de francs	23 mios	100 millions de francs	137'000 F
dont détenu par la commune	0.36% soit 25'942 sur 7'200'000 actions	100%	0%	0%
Valeur d'acquisition de la participation	CHF 3'008'575	CHF 1'429'900	CHF 69'600	CHF 500
Valeur comptable de la participation	CHF 3'937'657	CHF 1'429'900	CHF 69'600	CHF 500
Principaux autres détenteurs	Etat de Genève et les communes genevoises	---	Etat de Genève et les communes genevoises	Communes genevoises.
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon	La Fondation ne détient aucune participation, ses investissements sont uniquement de nature immobilière.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Bavois Eole SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA, Gadziplo SA, Swisspower Renewables AG	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Refacturation licences informatiques Refacturation de travaux réalisés pour le compte de la Fondation Facturation honoraires du responsable technique	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques du marché de l'immobilier	Risques du marché de l'énergie	---
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	MCH2	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.
Résultat de la dernière année de l'entité	+ CHF 105 millions de francs (2020)	+ CHF 663'651.57 (2020)	+ CHF 117.3 millions de francs (2020)	- CHF 11'185 (1.7.20-30.6.21)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	27'542 millions de francs (2020) dont 1'716 millions de francs de capitaux propres	CHF 42.9 mios (2020)	CHF 4'044 millions de francs (2020) dont CHF 1'824 millions de francs de capitaux propres.	CHF 1'854'141(06.2021) dont CHF 1'477'131 de capitaux propres

Nom de l'entité	ACG – Association des communes genevoises	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG – Service intercommunal d'informatique	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés	Groupement intercommunal de Protection Civile des Voirons (ORPC Voirons)
Forme juridique	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activités et tâches publiques	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés	Organisation régionale de protection civile
Total du capital	---	---	---	---	---
dont détenu par la commune	---	---	---	---	---
Valeur d'acquisition de la participation	---	---	---	---	---
Valeur comptable de la participation	---	---	---	---	---
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes de Chêne-Bourg, Puplinge, Presinge et Thônex
Participation que détient l'entité en propre	---	---	---	---	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Contribution annuelle aux coûts de fonctionnement
Risques spécifiques	---	---	---	---	---
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+ CHF 387'287 (2020) sur un total de charges de CHF 4'383'247	- CHF 2'214'380 (2020) sur un total de charges de CHF 74'219'895	- CHF 67'443 (2020) sur un total de charges de CHF 8'295'110	- CHF 57'171 (2020) sur un total de charges de CHF 1'073'410	CHF 0 les surplus/manco de contributions versées sont restitués/versés
Total du bilan de la dernière année de l'entité	CHF 6'408'291 (2020) dont CHF 1'667'860 de capital propre	CHF 15'024'382 (2020) dont CHF 4'429'416 de capital propre	CHF 1'551'636 (2020) dont CHF 923'337 de capital propre	CHF 3'933'621 (2020) dont CHF 3'923'623 de capital propre	+ CHF 129'260.62 (2020)

12. TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

	1) Cautionn. Fondation pour le logement
Nom de l'entité bénéficiaire	Fondation de la commune de Jussy pour le logement
Propriétaires (les +) importants de cette unité	Commune de Jussy
Typologie du rapport juridique	Cautionnement
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Refacturation travaux réalisé pour le compte de la Fondation CHF 0.- Refacturation taux de travail de 20% à la charge de la commune de Jussy CHF 6'837.- Refacturation licences informatiques CHF 0.-
Prestations couvertes par la garantie	Emprunt sur l'immeuble Village n°6.
Montant de la garantie au 31.12.2020	CHF 2'955'000.00
Date du vote du CM approuvant la garantie	15.03.10
Risque (situation actuelle, taux couverture, ..)	Capitaux propres au 31.12.2021 de plus de 25 millions. Résultats annuels moyen supérieurs à CHF 600'000.- sur les 3 dernières années. Risque estimé : très faible.

1) Cautionnement Fondation pour le logement :

Dans le cadre du renouvellement par la Fondation d'un emprunt de CHF 3 millions échu en 2008, la Commune a accordé, par délibération du 1er septembre 2008, un cautionnement à la Banque Raiffeisen de CHF 3'300'000.-. Durant l'exercice 2009, un cautionnement de CHF 1'292'500.- à la Banque Raiffeisen a été accordé par la Commune par délibération du 8 juin 2009 et avalisé par le Conseil d'Etat selon l'arrêté du 22 juillet 2009. Durant l'exercice 2011, un nouveau cautionnement de CHF 12'000'000.- à la Banque Cantonale de Genève a été accordé par la Commune par délibération du 27 juin 2011 et avalisé par le Conseil d'Etat selon l'arrêté du 5 septembre 2011. Compte tenu des amortissements effectués dans le temps par la Fondation, ce cautionnement exigé a été réduit de CHF 300'000.-. Compte tenu de ce qui précède, le cautionnement se montait au 31.12.2015 à CHF 17'832'500.-. Suite à la création de nouvelles cédulas hypothécaires, le cautionnement en faveur de la Fondation ne se monte plus qu'à CHF 2'955'000.-.

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Type de biens	Cat. patrim. PA / PF	Libellé compte	Statut	Date délab.CM	Date délab. Amort.Compl. (2)	Date délab. Amort.Compl. (3)	Montant crédit voté	Durée Amort.	Solde au 31.12.2020	Dépenses 2021	Recettes 2021	Correction Dépréciation (-) Revalorisation	Amort.planifiés 2021	Amort. Non planifiés 2021	Amort. Compl. 2021	Solde au 31.12.2021	Valeur acquisition	Amort.planifiés cumulés	Amort.compl. cumulés	Valeur résiduelle
Parcelle	PA	Parcelle 418 – Puit de Monniaz	Inventaire					40-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Parcelle	PA	Parcelle 53 - La Loure / Les Pauses Basses (Mairie, salle communale, parking)	Inventaire					30-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Objet	PA	Rte de Jussy 312 - rénovation bâtiment mairie	Cloturé	19.04.10		04.12.17	2'635'000.00	30-E	2'100'000.00	0.00	0.00	0.00	100'000.00	0.00	0.00	2'000'000.00	3'141'033.21	1'000'000.00	141'033.21	2'000'000.00
Objet	PA	Rte de Jussy 312 - Extension salle communale	Inventaire	03.06.02	05.12.15	04.12.17	3'000'000.00	30-T	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2'608'085.13	2'044'473.98	563'611.15	0.00
Objet	PA	Rte de Jussy 312 - panneaux photovoltaïques	Cloturé	04.06.18				10-T	111'304.80	0.00	0.00	0.00	13'913.10	0.00	97'391.70	0.00	138'257.80	40'866.10	97'391.70	0.00
Parcelle	PA	Parcelle 993 - Ch. de la Laiterie + bâtiment 778	Inventaire					30-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Parcelle	PA	Ancienne laiterie Lullier / parc 483 bât 569	Inventaire					30-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Objet	PA	Extension salle des fêtes 2022	Cloturé					30-T	18'307.90	28'768.15	0.00	0.00	0.00	47'076.05	0.00	0.00	47'076.05	47'076.05	0.00	0.00
Objet	PA	Hangar des pompiers CASERNE(bât. 330 / parc.53)	Inventaire					30-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Parcelle	PA	Parcelle 45 - La Loure / Les Champs Barbaz (ancien abattoir)	Inventaire					30-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Objet	PA	Rénovation appartement Les Beillans 1er étage	Cloturé	13.11.17				20-T	129'018.83	0.00	0.00	0.00	7'592.71	0.00	0.00	121'426.12	151'854.25	22'778.13	7'650.00	121'426.12
Parcelle	PA	Parcelle 770 - La Loure / Les Chèvres : école et centre sportif Les Beillans	Inventaire	02.05.85			370'245.00	25-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Objet	PA	Transformation ancienne école (bât.1068 parc.770)	Inventaire	19.04.10	05.12.16	04.12.17	1'456'000.00	30-T	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00				
Objet	PA	Réfection isolation thermique (Phase 1)	Cloturé					10-T	42'907.54	0.00	0.00	0.00	4'767.51	0.00	38'140.03	0.00	47'675.05	9'535.02	38'140.03	0.00
Objet	PA	Assainissement énergétique bâtiments complexe Beillans (Phase 2)	Terminé					10-T	6'771.00	893'923.25	0.00	0.00	48'333.33	0.00	0.00	852'360.92	900'694.25	48'333.33	0.00	852'360.92
Parcelle	PA	Parcelle 784 – Les Champs du Stand / Les Echenaz / Les Prés Seigneur (Stand de tir)	Inventaire					40-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Parcelle	PA	Parcelle 391 Les Meurets	Inventaire					40-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Parcelle	PA	Parcelle 833 - Champ Bornet / Les Cherpinets : ch des Etolles	Inventaire					40-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Parcelle	PA	Parcelle 345 – Les Champs du Loup / Les Communes (triangle Mollette)	Inventaire					40-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Objet	PA	Prêt à la Fondation Clair-Vivire	Terminé	28.05.20			500'000.00	00-T	0.00	500'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	500'000.00	500'000.00	0.00	0.00	500'000.00
Objet	PA	Parking communal rte de Juvigny	Inventaire	09.03.15			220'000.00	20-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Objet	PA	Mise sous-terrain ligne électr.	Inventaire					20-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Objet	PA	Mise sous terre ligne aérienne	Inventaire	07.02.11		04.12.17	1'700'000.00	20-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Objet	PA	Enfouissement lignes route de Monniaz	En cours					20-T	2'264'466.13	0.00	0.00	0.00	124'181.23	0.00	80'500.00	2'059'784.90	2'425'466.13	285'181.23	80'500.00	2'059'784.90
Objet	PA	Extension et complément Zone 30 kmh	Cloturé					30-T	87'532.63	0.00	0.00	0.00	3'018.37	0.00	84'514.26	0.00	91'799.30	7'285.04	84'514.26	0.00
Objet	PA	Réfection chemin des Prés-de-la-Berne	Cloturé					30-T	148'466.67	0.00	0.00	0.00	5'119.54	0.00	143'347.13	0.00	154'000.00	10'652.87	143'347.13	0.00
Objet	PA	Collecteurs du village	Inventaire					15-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Objet	PA	Abattoirs	Inventaire					30-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Parcelle	PA	Parcelle 10084; Micheli	Inventaire					30-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Parcelle	PA	Parcelle 124, cimetiére	Inventaire					30-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Objet	PA	Columbarium	Inventaire	18.04.05			200'000.00	10-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Parcelle	PA	Parcelle 673 Les Arbousets / Les Gresevaux	Inventaire					40-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Parcelle	PA	Parcelle 618 Les Devants	Inventaire					40-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Parcelle	PA	Parcelle 243 Les Devants / Les Grossins : ch. Des Tattes	Inventaire					40-T	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00	0.00	0.00
Objet	PA	Route de Jussy, zone 30	Inventaire	11.05.15		04.12.17	380'000.00	20-E	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Parcelle	PA	Parcelle 669 Les Arbousets / Les Gresevaux	Inventaire	06.03.95			35'274.00	40-T	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Parcelle	PA	Parcelle 670 Les Gresevaux	Inventaire	02.10.95			15'666.00	40-T	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Parcelle	PA	Parc. 134, anc.Chapelle, rte de Jussy 336 (atelier commercial)	Inventaire	10.12.12			1'050'000.00	30-E	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF									4'908'797.50	1'422'691.40	0.00	0.00	306'947.79	0.00	443'893.12	5'533'571.94	11'563'395.62	4'298'386.20	1'731'437.48	5'533'571.94
FIDU	PA	Attribution FIDU 2017	Cloturé	05.12.16			67'700.00	30-T	60'929.66	0.00	0.00	0.00	2'256.67	0.00	0.00	58'672.99	67'700.00	9'027.01	0.00	58'672.99
FIDU	PA	Attribution FIDU 2018	Cloturé	13.11.17			87'400.00	30-T	81'573.34	0.00	0.00	0.00	2'913.33	0.00	0.00	78'660.01	87'400.00	87'399.99	0.00	78'660.01
FIDU	PA	Attribution FIDU 2019	Cloturé	12.11.18			74'100.00	30-T	71'630.00	0.00	0.00	0.00	2'470.00	0.00	0.00	69'160.00	74'100.00	4'940.00	0.00	69'160.00
FIDU	PA	Attribution FIDU 2020	Cloturé	19.11.19			84'200.00	30-T	84'200.00	0.00	0.00	0.00	2'806.67	0.00	0.00	81'393.33	84'200.00	2'806.67	0.00	81'393.33
FIDU	PA	Attribution FIDU 2021	En cours	19.11.19			114'800.00	30-T	0.00	114'800.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	114'800.00	114'800.00	0.00	0.00	114'800.00
TOTAL SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS FIDU									298'333.00	114'800.00	0.00	0.00	10'446.67	0.00	0.00	402'686.33	428'200.00	25'513.67	0.00	402'686.33
Bâtiments	PF	Copropriété rte de Jussy 316 (parc. N°29/785)		14.04.14			1'510'000.00		1'547'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'547'000.00				
Bâtiments	PF	Rénovation Auberge La Couronne et appart. 1er étage		04.12.17					181'954.90	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	181'954.90				
Bâtiments	PF	Ancienne douane 121 route de Monniaz							0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00				
Bâtiments	PF	Parcelle 29/134 - Rte de Jussy 336		10.12.12			1'050'000.00		2'097'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2'097'000.00				
Bâtiments	PF	Parcelle 29/136 - Rte de Jussy 340		11.11.13			1'600'000.00		1'109'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'109'000.00				
Parcelle	PF	Parcelle 10872 - Rte Lullier 24-26							48'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	48'000.00				
Parcelle	PF	Parcelle 1323 chamboton renaturisé - Rte de Juvigny							75'400.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	75'400.00				
Parcelle	PF	Parcelle 121 - Jussy parking (Rte de Juvigny)							1'131'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'131'000.00				
Parcelle	PF	Parcelle 473 Les Hutins (Sionnet)							0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00				
Parcelle	PF	Parcelle 344 - Les Champs du Loup / Les Communes / Les Manso							41'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	41'000.00				
Parcelle	PF	Parcelle 425 - Ch. Gresevaux							77'400.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	77'400.00				
Parcelle	PF	Parcelle 488 - Ch. Pauses Basses							96'200.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	96'200.00				
Parcelle	PF	Parcelle 424 - Ch. Gresevaux		06.09.93			36'000.00		42'500.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	42'500.00				
Parcelle	PF	Parcelle 1260 - Bois de la Salle / Les Devants / Les Esserts		06.02.17					72'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	72'000.00				
Bâtiments	PF	Parcelle 423 - Ch. Gresevaux							42'700.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	42'700.00				
Parcelle	PF	Parcelle 52B - Terrain 4 BProt ex Pinget - Rte de Jussy 312		13.10.14			800'000.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	806'000.00				
Parcelle	PF	Parcelles 120 - Rte de Juvigny																		

14. EXPLICATIONS SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS ET NON ENCORE CLÔTURES

Au 31.12.2021, il n'existe aucun crédit d'engagement ouvert depuis plus de cinq ans et non encore clôturés.

15. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil exécutif avec la collaboration du Secrétaire général est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par les locations de salles ou des facturations des restaurants scolaires (montants peu significatifs).

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Le plan financier quadriennal permet d'anticiper les éventuelles lacunes de liquidités. Ce plan est actualisé régulièrement.

iii. Risque de taux d'intérêt

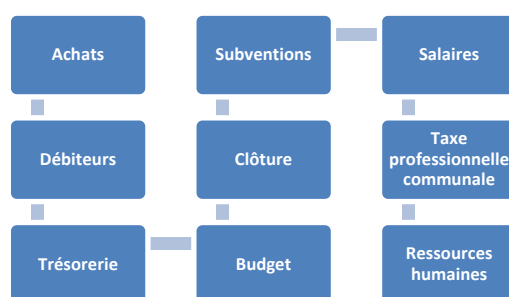
Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa dette est contractée en taux fixes.

iv. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont inexistantes.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Le système de contrôle interne introduit par la commune en 2018 a été complètement révisé en 2020 par un prestataire externe. Les neufs processus suivants ont été mis en place :



Ces processus ont été établis sur la base du "Guide du système de contrôle interne des communes genevoises" mandaté par l'ACG, en les adaptant aux risques et à l'activité de la commune.

Ils ont été mis en place afin de d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi afin de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la commune.

La révision du SCI s'est déroulée en 4 étapes :

1. Mise à jour de la législation communale (règlements, directives, etc.) et de la documentation SCI (modèles, procédures, directives, etc.) en fonction de l'évolution normative depuis 2013 (nouvelle Constitution, nouvelle LGAF, nouvelle LAC). Création d'une table documentaire récapitulative avec références au SIL et au site web communal, et identification de « référents SCI » par domaine.
2. Revue des 8 processus-clés issus du SCI 2013 et des documents liés, adaptation aux besoins de la commune y compris éventuelles modifications de la réglementation, établissement ou mise à jour de fiches de contrôle type « Optimiso/SIACG » ou de matrices de contrôle type « Guide SCI ».
3. Revue des 4 matrices de contrôle RH (y compris procédures ou modèles liés) issues de la mise à jour 2017, adaptation aux besoins de la commune, établissement ou mise à jour de fiches de contrôle type « Optimiso/SIACG » ou de matrices de contrôle type « Guide SCI ».
4. Identification des principaux contrôles (hors processus-clés SCI ci-avant) requis par la législation communale et établissement des fiches de contrôles « généraux » y relatifs. Création d'une table récapitulative des contrôles « généraux » et attribution aux référents SCI concernés.

C. CONTRATS DE LEASING

La commune n'a pas conclu de contrat de leasings.

D. CRISE SANITAIRE CORONAVIRUS – IMPACTS SUR LES COMPTES 2021

i. Historique

Durant l'année 2021, la pandémie du coronavirus a continué d'altérer le bon fonctionnement de notre société. Quand bien même, il n'y a plus eu de confinement total, les restrictions sont restées nombreuses et ont continué d'affecter négativement notre économie, en particulier le milieu de la restauration.

Les activités communales, manifestations et événements publics ont fonctionné au ralenti voir pas du tout engendrant des économies de dépenses par rapport au budget prévu (annulation de manifestations, moindre utilisation des locaux communaux).

Dans le même temps, la commune a continué d'apporter son soutien au commerce local dont les activités ont lieu dans des locaux communaux. Des aménagements particuliers ont été mis en place pour le paiement des loyers et permettre la continuation de l'activité commerciale.

ii. Impacts sur les comptes 2021 – Estimation

AIDE SOCIALE (F57)			
36360	Subventions aux associations	Augmentation des demandes	CHF 10'453.00
SANTE (F49)			
36360	Subventions sociales	Subventions spéciale COVID	CHF 1'200.00
GESTION DES DECHETS (F73)			
42400	Taxe des déchets	Non perçues	CHF 5'000.00
ADMINISTRATION DE LA FORTUNE (F96)			
44300	Loyers	Réduction du loyer octroyé au restaurant communal	CHF 19'525.00
		TOTAL CHARGES	CHF 36'178.00

En 2020, le cours de l'action BCGe avait fortement chuté occasionnant pour la Commune une forte perte. Fort de constater que le cours de l'action, en 2021, n'est pas remonté à son cours initial. Cette légère reprise a donné lieu à un ajustement comptable, dans les produits du patrimoine financier, de la valeur des actions figurant au patrimoine financier du bilan pour un montant de CHF 31'299.--.

iii. Conclusion

En conclusion, l'impact des charges en lien avec la crise sanitaire liée au coronavirus sur les comptes communaux 2021 reste marginale.

L'économie réalisée par rapport aux prévisions des dépenses est estimée à environ CHF 57'000.--.

16. RATIOS FINANCIERS

Taux endettement net						
	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Résultat	-306.27%	-227.79%	-305.31%	-242.97%		-270.52%
Définition	Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux.					
Objectif	Le taux d'endettement net indique quelle proportion des revenus fiscaux, respectivement combien de tranches annuelles seraient nécessaires afin de rembourser la dette nette.					
Baromètre	< 100% 100%-150% > 150%					
Remarque	Le ratio est très bon compte tenu du fait que la commune à un solide patrimoine financier. Les capitaux de tiers ne représentent que 17% du total du bilan et 24% du patrimoine financier. Il y a donc une excellente couverture du patrimoine. Toutefois ce ratio n'est pas le plus intéressant pour mesurer le niveau d'endettement communal.					

Degré d'autofinancement						
	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Résultat	499.42%	126.46%	2.72%	147.36%		92.18%
Définition	Le degré d'autofinancement est l'autofinancement exprimé en % de l'investissement net.					
Objectif	Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une commune peut financer par ses propres moyens. A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle. Le rouge symbolise une conjoncture de crise, le vert la haute conjoncture.					
Baromètre	50%-80% 80%-100% > 100%					
Remarque	Le % d'autofinancement a fortement augmenté du fait du bénéfice réalisé en 2021 engendrant donc une augmentation de la capacité d'autofinancer de nouveaux investissements. Il faut considérer ce ratio avec prudence car il ne prend pas en compte les investissements du PF.					

Part des charges d'intérêts nets						
	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Résultat	-0.01%	0.03%	-0.01%	0.19%		0.07%
Définition	La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants.					
Objectif	Cet indicateur exprime quelle proportion des revenus courants est affectée à la charge d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre budgétaire est élevée.					
Baromètre	0%-4% 4%-9% > 9%					
Remarque	Bien que l'endettement ait augmenté en 2021 de + CHF 1'143'642.--, les taux d'intérêts contractés étant très faibles, la charge d'intérêt n'impacte que très peu les comptes.					

Dette brute par rapport aux revenus						
	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Résultat	8.56%	8.32%	46.56%	53.49%		36.12%
Définition	La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants.					
Objectif	Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.					
Baromètre	< 50% 50%-100% 100%-150% 150%-200% > 200%					
Remarque	L'endettement communal a augmenté en 2021 de + CHF 1'143'642.-- expliquant l'évolution de ce ratio qui reste encore dans les limites raisonnables. La commune peut encore s'endetter à hauteur de CHF 3.5 millions avant que le ratio ne bascule dans une situation préoccupante (jaune).					

16. RATIOS FINANCIERS

Proportion des investissements						
	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Résultat	10.99%	28.47%	18.14%	24.67%		20.57%
Définition	La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées.					
Objectif	La proportion des investissements renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.					
Baromètre	< 10%	10%-20%	20%-30%	> 30%		
Remarque	Un ratio dans le rouge ne signifie pas une situation critique mais un effort d'investissement très élevé, au contraire le vert, un effort d'investissement de faible à moyen. Ce ratio est à mettre en regard avec le niveau des liquidités et celui des emprunts.					

Part du service de la dette						
	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Résultat	3.47%	4.41%	6.36%	5.37%		5.38%
Définition	La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants.					
Objectif	Dans quelle mesure les services des intérêts et ses amortissements (=service de la dette) grèvent les revenus courants. Une proportion élevée démontre une marge de manoeuvre budgétaire qui s'amenuise.					
Baromètre	< 5%	5%-15%	> 15%			
Remarque	Malgré une augmentation de l'endettement et des amortissements, la part du service de la dette reste contenue grâce à l'augmentation des recettes fiscales. En dessous de 15% la charge est jugée comme acceptable.					

Dette nette en francs par habitant						
	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Résultat	-11'441.00	-12'181.02	-11'440.39	-12'367.44		-11'857
Définition	Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant.					
Objectif	Démontrer le poids de la dette publique par habitant. Ce ratio n'a qu'une valeur informative limitée car l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants plutôt que leur nombre.					
Baromètre	< 0	0-1'000	1'000-2'500	2'500-5'000	> 5'000	
Remarque	Un résultat négatif signifie que le patrimoine financier est supérieur aux capitaux de tiers. Il traduit donc une valeur de patrimoine net par habitant et non une part de dette par habitant.					

Taux d'autofinancement						
	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Résultat	33.21%	30.66%	0.50%	32.15%		21.10%
Définition	Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants.					
Objectif	Il indique quelle proportion de ses revenus la collectivité publique peut utiliser pour financer ses investissements.					
Baromètre	< 10%	10%-20%	> 20%			
Remarque	Le taux d'autofinancement s'est fortement amélioré en conséquence du bénéfice réalisé.					

17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES

LISTE DES COMPTES 2F 2N		Budget 31.12.2021	Comptes 31.12.2021	Dépassement	Explications
F01	CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF				
30	CHARGES DE PERSONNEL	198'471.00	198'687.75	-216.75	
F02	SERVICES GENERAUX				
30	CHARGES DE PERSONNEL	1'251'800.00	1'292'729.91	-40'929.91	Entrée en fonction de Mme Simone Kessler qui travaille pour la commune à un taux d'activité de 20%.
33	AMORTISSEMENTS	100'000.00	160'993.15	-60'993.15	Différence de calcul entre l'amortissement budgété et l'amortissement calculé par le BIM.
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	-	97'391.70	-97'391.70	Amortissement complémentaire selon délibération DEL 17-2021 votée en décembre.
F11	SECURITE PUBLIQUE				
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-	23'771.15	-23'771.15	Dépense liée à la mise en place des gardes ruraux, annoncé au CM en cours d'année.
39	IMPUTATION INTERNES	-	24'560.95	-24'560.95	Imputation interne coûts salariaux, formation et frais de représentation gardes ruraux. Montant refacturé aux communes de Seymaz-Région.
F15	SERVICE DU FEU				
33	AMORTISSEMENTS	-	2.00	-2.00	Amortissement des biens à 1.-
36	CHARGES DE TRANSFERT	69'042.00	70'542.10	-1'500.10	Mauvaise imputation du compte de nature, aurait dû être le 31510 où une ligne de budget de CHF 4'100.-- est prévue.
F16	DEFENSE				
36	CHARGES DE TRANSFERT	19'100.00	19'573.00	-473.00	Différence entre la budgétisation de la subvention ORPC et le prix réel versé + Formation des astreints
F21	HERITAGE CULTUREL				
33	AMORTISSEMENTS	55'983.00	60'694.55	-4'711.55	Différence de calcul entre l'amortissement budgété et l'amortissement calculé par le BIM.
34	CHARGES FINANCIÈRES	3'000.00	4'172.30	-1'172.30	Répartition Beillans ICC 2021
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	-	38'140.03	-38'140.03	Amortissement complémentaire selon délibération DEL 17-2021 votée en décembre.

17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES

LISTE DES COMPTES 2F 2N		Budget 31.12.2021	Comptes 31.12.2021	Dépassement	Explications
F32	CULTURE, AUTRES				
36	CHARGES DE TRANSFERT	47'584.00	49'247.75	-1'663.75	Dépassement du budget concernant les subventions culturelles
F34	SPORT ET LOISIRS				
33	AMORTISSEMENTS	-	4.00	-4.00	Amortissement des biens à 1.-
F49	SANTE PUBLIQUE				
36	CHARGES DE TRANSFERT	-	1'200.00	-1'200.00	Subvention d'aide spécial COVID-19 pour les sociétés locales (Téléthon).
F57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE				
36	CHARGES DE TRANSFERT	50'512.00	57'725.50	-7'213.50	Dépassement du budget concernant les subventions aux associations aide sociale du à la pandémie coronavirus.
F61	SPORT ET LOISIRS				
33	AMORTISSEMENTS	112'200.00	132'322.14	-20'122.14	Réadaptation + rattrapage de l'ammortissement Enfouissement lignes Monniaz
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	-	308'361.39	-308'361.39	Amortissement complémentaire selon délibération DEL17-2021 votée en décembre.
F73	GESTION DES DECHETS				
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	284'500.00	332'915.45	-48'415.45	Taxation sur le traitement des déchets : gestion des encombrants en double collecte (Transvoirie et Mobilitri) pendant 6 mois.
F75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE				
36	CHARGES DE TRANSFERT	-	2'600.00	-2'600.00	Création du compte pour le subventionnement des associations pour la protection des espèces et du paysage
F76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT				

17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES

LISTE DES COMPTES 2F 2N		Budget 31.12.2021	Comptes 31.12.2021	Dépassement	Explications
36	CHARGES DE TRANSFERT	3'000.00	5'191.80	-2'191.80	Subvention des vélo électrique et des borne électromobile
F77 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES					
33	AMORTISSEMENTS	-	2.00	-2.00	Amortissement des biens à 1.-
F79 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	20'000.00	47'784.30	-27'784.30	Honoraires en lien avec l'établissement du cahier des charges PDCom2023
F82 SYLVICULTURE					
33	AMORTISSEMENTS	-	3.00	-3.00	Amortissement des biens à 1.-
F87 COMBUSTIBLE ET ENERGIE					
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	9'000.00	9'552.65	-552.65	Différence entre la budgétisation du contrat lumina et le prix réel versé
F91 IMPÔTS					
36	CHARGES DE TRANSFERT	131'000.00	180'622.64	-49'622.64	Concerne les frais de perception sur les impôts PP, PM et ADB selon décompte fiscal
F92 CONVENTIONS FISCALES					
36	CHARGES DE TRANSFERT	38'066.00	61'300.00	-23'234.00	Compensation financière versée aux communes frontalières françaises selon décompte fiscal
TOTAL DES DEPASSEMENTS		2'393'258.00	3'180'091.21	-786'833.21	